

Fiche produit selon le règlement délégué (UE) 65/2014 de la Commission

Marque:	Electrolux
Modèle	EFF90462OX, PNC942150484
Consommation annuelle d'énergie (kWh/an)	42.1
Classe d'efficacité énergétique	A
Efficacité fluidodynamique	31.4
Classe d'efficacité fluidodynamique	A
Efficacité lumineuse (lux/W)	29
Classe d'efficacité lumineuse	A
Efficacité de filtration des graisses (%)	66
Classe d'efficacité de filtration des graisses	D
Débit d'air à la vitesse minimale et maximale en fonctionnement normal (m3/h)	256/603
Débit d'air en mode intensif ou « boost » (m3/h)	-
Émissions acoustiques de l'air pondérées de la valeur A à la vitesse minimale et maximale en fonctionnement normal (dB(A))	47/67
Émissions acoustiques de l'air pondérées de la valeur A en mode intensif ou « boost » (dB(A))	-
Consommation d'énergie en mode « veille » (W)	
Consommation d'énergie en mode « arrêt » (W)	

Informations de produit selon la norme EU 66/2014

Attribute Name	Symbol	Value	Unit
Identification du modèle		EFF90462OX, PNC942150484	
Consommation d'énergie annuelle	AEC _{hotte}	42.1	kwh/a
Facteur d'accroissement dans le temps	f	0.9	
Efficacité fluidodynamique	FDE _{hotte}	31.4	
Indice d'efficacité énergétique	EEl _{hotte}	51.1	
Débit d'air mesuré au point de rendement maximal	Q _{BEP}	336,0	m3/h
Pression d'air mesurée au point de rendement maximal	P _{BEP}	394	Pa
Débit d'air maximal	Q _{max}	603,0	m3/h
Puissance électrique à l'entrée mesurée au point de rendement maximal	W _{BEP}	117,0	W
Puissance nominale du système d'éclairage	WL	5,0	W
Éclairement moyen du système d'éclairage sur la surface de cuisson	E _{moyen}	145	lux
Consommation d'électricité mesurée en mode «veille»	P _s		W
Consommation d'électricité mesurée en mode «arrêt»	P _o		W
Niveau de puissance acoustique	LWA	67	dB

EN 61591: Hottes de cuisine et autres extracteurs de fumées de cuisson à usage domestique — Méthodes de mesure de l'aptitude à la fonction

EN 60704-2-13: Appareils électrodomestiques et analogues — Code d'essai pour la détermination du bruit aérien — Partie 2-13: Règles particulières pour les hottes de cuisine

EN 50564: Appareils électriques et électroniques pour application domestique et équipement de bureau — Mesure de la consommation faible puissance